



- Petit Train à Vapeur de Forest a.s.b.l. -

323b, Chaussée de Neerstalle, 1190 Forest, Bruxelles

## Fêtes d'anniversaire - Conditions générales valables pour la saison 2025

Vous souhaitez fêter l'anniversaire de votre enfant, le vôtre, ou celui d'un proche sur notre site, ou vous désirez tout simplement passer une agréable après-midi en famille ou entre amis tout en goûtant à l'ambiance ferroviaire du PTVF ? C'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

### Veillez trouver ci-après nos conditions générales :

- 1) Pour la **somme forfaitaire de 125 €** nous mettons à votre disposition une tonnelle qui vous sera réservée et installée sur la pelouse face à la gare avec tables et chaises (jusqu'à 35 personnes, adultes et enfants confondus), ainsi qu'une poubelle et un forfait toilettes.
- 2) Un **acompte non remboursable de 50 €** sera versé au plus tôt, mais au plus tard 15 jours à dater de votre demande et en accord avec la personne de contact, **Emmanuel ROBERT** :

**Tél : 0498/20.48.01**

**mail : ptfasbl.anniversaires@gmail.com**

- 3) Dans le **forfait sont compris 10 bracelets personnels + 1 gratuit** pour l'enfant ou la personne fêtant son anniversaire, permettant à leurs porteurs de rouler toute l'après-midi sur tous les trains en circulation. La traction à vapeur dépend toutefois de nos disponibilités du jour.
- 4) Des **bracelets personnels supplémentaires peuvent être obtenus au prix de 7 €** par bracelet.
- 5) **Les enfants de moins de 4 ans n'ont pas besoin de bracelet mais doivent être accompagnés d'un adolescent ou d'un adulte muni d'un bracelet.**
- 6) **Les boissons (soft et bières) seront impérativement commandées auprès de notre buvette.** Il vous est loisible de commander d'autres boissons tel que « Kiddybul » ou autres, ainsi que des glaces (commande à faire auprès de la personne de contact lors de votre demande).
- 7) Toutes autres boissons alcoolisées tel que vins mousseux et autres vins, peuvent être apportées par vos soins, en accord avec la personne de contact et sous condition **d'un droit de bouchon de 2 €** par bouteille.
- 8) Vous pouvez **apporter vos gâteaux ou biscuits divers** ; au besoin, nous disposons de **frigos** afin de les conserver au frais.
- 9) Le **site est accessible de 14h à 18h** durant les journées d'exploitation. Si vous le souhaitez, il vous est possible de venir avant 14h afin de décorer la tonnelle.
- 10) En fin de journée, **cette décoration devra être enlevée et les tables débarrassées par vos soins**, au plus tard pour 18h, afin de nous permettre de démonter la tonnelle.
- 11) **Un seul groupe sera accepté par journée d'exploitation**, suivant les dates figurant dans notre planning ; nous ne prenons pas de réservation lors des circulations spéciales (WE d'Ouverture et de Clôture, Fête de la Vapeur, 12 H Vapeur...).
- 12) En cas de mauvais temps, nous nous réservons la possibilité de vous installer dans le clubhouse, sur décision du responsable de jour.
- 13) C'est uniquement en cas de force majeure qui nous empêcherait de rouler que l'acompte vous serait remboursé. La décision d'annulation sera prise par le responsable de jour.
- 14) Tout autre arrangement se fera uniquement en accord avec la personne de contact.
- 15) **ATTENTION** : le stationnement des véhicules n'est pas autorisé dans le parc. **Le PTVF décline toute responsabilité en cas de contravention.**

**NB** : Au cas où cette formule ne vous conviendrait pas, le parc étant ouvert au public, il vous est possible de vous y installer où vous le souhaitez, mais pas à notre terrasse qui est réservée aux visiteurs prenant leurs consommations auprès de notre buvette.